

## AGENDA

■ **Lundi 14 mars 2005**  
8h30 Chefs de service

■ **Lundi 21 mars 2005**  
8h30 Chefs de service  
10h30 Comité de Direction

■ **Mercredi 23 mars 2005**  
9h15 Conseil d'Administration

- . Compte financier 2004.
- . DMI 2005.
- . Rapport d'activités sur la documentation en 2004.
- . Commission culture et le dispositif de participation aux ateliers.
- . Don des héritiers de J. Zonabend.
- . Convention CISCO
- . État d'avancement des projets informatiques. (ENT-BV-WIFI - Annuaire LDAP)
- . Effectif des filières à la rentrée 2005.
  - Potentiel relatif d'enseignants.
  - Moyens horaires attribués à la formation en 2005.
  - Effectif revu de certaines filières.
- . Restaurant Montauban : projet.
- . Modalités électorales pour 2005-2006.



## A LA UNE

### Tests de sélection

Le samedi 2 avril 2005, 3692 candidats participeront aux tests de sélection.

- ▷ **3208**  
pour la filière **Professeurs des Ecoles**, le matin de 9h30 à 11h30.
- ▷ **331**  
pour la filière **CAPEPS**, l'après-midi de 13h30 à 15h30.
- ▷ **153**  
pour la filière **Conseiller Principal d'Education**, l'après-midi de 16h à 18h.

Les candidats PE plancheront sur un QCM en trois parties : français, mathématiques, culture générale et connaissance du système éducatif.



⇒ Le test de *mathématiques* porte sur la culture mathématique commune des lycéens, c'est à dire des savoirs référencés aux programmes des classes de troisième et seconde générales.

⇒ Pour le *français* le programme est celui des compétences attendues d'un élève issu d'une classe de première (lycées LEGT et LP).

⇒ La *culture générale* inclut les disciplines enseignées à l'école primaire ainsi que la connaissance du système éducatif.

Les candidats à la filière **CAPEPS** auront deux heures pour démontrer d'une part leurs aptitudes à analyser et synthétiser un texte et d'autre part leurs connaissances liées à ce texte.

Tandis que les candidats **CPE**, auront une épreuve de dissertation sur un sujet d'actualité concernant le système éducatif.

Les QCM des années précédentes proposées dans les diverses académies sont consultables à l'adresse : [http://www.iufm.fr/formations/test\\_admission.htm](http://www.iufm.fr/formations/test_admission.htm)

## Aide à l'utilisation du Bureau Virtuel

**Des permanences seront assurées** sur les sites à l'attention de tous les personnels (administratifs et enseignants).

SITE St-Agne - Salle 108	
15 mars	16h à 17h30
16 mars	16h à 17h30
29 mars	16h à 17h30
31 mars	16h à 17h30
1 avril	16h à 17h30
4 avril	16h à 17h30

Responsable : Stéphane CARETERO

SITE Rangueil Salle 108	
23 mars	17h à 18h30
25 mars	17h à 18h30
29 mars	17h à 18h30
30 mars	17h à 18h30
31 mars	17h à 18h30
05 avril	17h à 18h30
06 avril	17h à 18h30
7 avril	17h à 18h30
12 avril	16h30 à 18h
13 avril	13h à 14h30 16h à 17h30
14 avril	17h à 18h30

Responsables :  
Didier PEYTAVI et Daniel TAILLEFER

## Campagne d'emplois d'enseignants 2005

### Enseignants chercheurs

**2 emplois** à l'IUFM Midi-Pyrénées dans le JO du 25 février 2004.

- ⇒ Emploi 52 MCF 27° section.
- ⇒ Emploi 209 PR 16° et 70° section.

La date de clôture des inscriptions est fixée au **31 mars 2005**.

### ATER

**3 emplois** d'ATER sont vacants en septembre 2005.

- ⇒ Emploi n° 214, section CNU 7° ou 9°, Toulouse - av de Muret, UP SHS.
- ⇒ Emploi n° 215, section CNU 67° ou 68°, Toulouse - Rangueil, UP ST.
- ⇒ Emploi n° 227, section du CNU, site et UP à définir.

Le candidat à un poste d'ATER est responsable de l'acheminement de son dossier. Il doit s'assurer que celui-ci arrivera au service du personnel de l'IUFM **avant le 9 mai à 16 heures**.

### Enseignants du second degré

Les emplois suivants sont vacants en septembre 2005 et publiés en affectation double (mi temps IUFM - mi temps établissement).

- ⇒ Emploi n° 15, grade : PRAG, Lettres, Site de Foix, UP POL.
- ⇒ Emploi n° 16, grade : PRAG, Musique, Site d'Albi, UP POL.
- ⇒ Emploi n° 38 grade : PRAG, EPS, Site de Rodez, UP POL.
- ⇒ Emploi n° 78, grade : PRCE, Musique, Site de Tarbes, UP POL.
- ⇒ Emploi n° 78, grade : PRCE, Musique, Site d'Auch, UP POL.
- ⇒ Emploi n° 106, grade : PRAG, Espagnol, Sites de Rodez et Toulouse, UP SHS.

L'emploi 107 PE (professeur des écoles) à temps complet est vacant en septembre 2005.

- ⇒ Emploi n° 107, grade : PE, AIS, Site Av de Muret (Toulouse), UP POL

Le dossier de candidature doit arriver au service du personnel de l'IUFM au plus tard le **14 avril à 16 heures**.

Les profils sont en ligne à l'adresse :  
[http://ent.toulouse.iufm.fr/jsp/fiche\\_page\\_libre.jsp?STNAV=&RUBNAV=&CODE=61449460&LANGUE=0](http://ent.toulouse.iufm.fr/jsp/fiche_page_libre.jsp?STNAV=&RUBNAV=&CODE=61449460&LANGUE=0)



### ▲ PRINTEMPS DES POÈTES

Cette année encore, l'IUFM Midi-Pyrénées participe au Printemps des poètes **du 4 au 13 mars 2005**.

Deux opérations sont mises en place :

☞ **un poème par jour** : du 4 au 14 mars un poème sera à l'honneur sur le site Web de l'IUFM.

☞ Les Passeurs de Mémoires thème de l'année, sera l'occasion de relire les poètes de jadis et de naguère. **Du 7 au 11 mars la Médiathèque Saint-Agne vous propose de participer à la constitution du patrimoine poétique** : Les premiers vers des poèmes de toujours, vous seront proposés. Au gré de votre inspiration ou de votre mémoire, nous vous proposons d'écrire la suite du poème ou d'en créer une nouvelle. Les poètes de jadis vous montrent le chemin d'une ré-création poétique, laissez vous tenter...

### ▲ BUREAU DE L'ACS

Le bureau de l'Association Culturelle et Sportive de l'IUFM est ouvert. Mme Jeannette RAKOTOSON est à votre disposition pour répondre à toutes demandes concernant l'ACS du lundi au vendredi de 14h à 18h.

Site IUFM 181, avenue de Muret  
Tél. 05 62 25 22 77

Mail : [acs@toulouse.iufm.fr](mailto:acs@toulouse.iufm.fr)

## En ligne

### ▲ MAIF - TOUS EN ROUTE

Un joli film qui montre le jeu "Tous en Route" et le Buggy Brousse en action.

Ces images ont été tournées lors de la semaine nationale de la sécurité routière à l'école Maurice Jacquier de Toulouse et reflètent bien l'intérêt que le jeu suscite auprès des enfants. <http://www.tousenroute.com>

## En bref

### ▲ COLLOQUE INTERNATIONAL

Le RIFEFF (réseau international francophone des établissements de formation de formateurs) organise les **24 et 25 mars 2005 à Rabat** (Université Mohammed V-Souissi) un colloque international francophone sur le thème "la formation des enseignants dans la francophonie, diversité, défis, stratégies d'action" <http://rifeff.scedu.umontreal.ca/colloque2005>

### ▲ JOURNÉE INRP

La prochaine journée d'étude INRP aura lieu le **15 avril 2005** dans les nouveaux locaux de l'INRP à Lyon. Elle sera consacrée à "l'utilisation en formation de documents, scientifiques et techniques, issus de la recherche". Inscription obligatoire avant le 5 avril 2005 : [jerome.falda@inrp.fr](mailto:jerome.falda@inrp.fr)



# VIE PROFESSIONNELLE

## Fiches de services 2004-2005

### Calendrier d'établissement des fiches définitives

de services pour l'année 2004-2005 et de mise en paiement des heures complémentaires

#### ⇒ Du 11 janvier au 31 mars 2005

La direction des études, des emplois et des sites (DEES) en collaboration avec le service du personnel et l'agence comptable (SP) recueille pour les enseignants **associés et vacataires enseignants** les documents administratifs (fiche de renseignements, bulletin de salaire de moins de trois mois, RIB ou RIP) et l'autorisation de cumul signée du chef d'établissement. Ces documents seront approuvés conjointement par l'agence comptable (AC) et le SP entre le 15 mars et le 30 mars 2005.

### Formation initiale disciplinaire et formation commune

#### ⇒ Du 4 au 8 avril 2005

A partir de la saisie prévisionnelle des services, la direction des études, des emplois et des sites édite les plans de formation de chaque filière et les envoie aux coordonnateurs (ou aux chargées de missions des sites départementaux pour la filière PE1 et PE2).

#### ⇒ Du 11 avril au 9 mai 2005

Les coordonnateurs effectuent les rectifications nécessaires sur les documents précités. Celui-ci doit être visé par le responsable de département et par la direction de l'UP, puis retourné au plus tard **le 9 mai** à la direction des études des emplois et des sites. Les directions des UP s'organisent pour respecter cette date.

#### ⇒ Du 10 mai au 27 mai 2005

Passage du service prévisionnel au service réalisé par la DEES. Après cette date, aucun ajout pour la formation initiale ne pourra être effectué sans accord du coordonnateur de la filière et du directeur adjoint de l'UP.

Les formateurs pourront demander une édition de leur fiche en spécimen à l'assistant pédagogique et faire part des erreurs éventuelles à l'assistant pédagogique qui transmettra à la DEES.

### Formation continue 1<sup>o</sup> degré

#### ⇒ Du 25 avril au 29 avril 2005

A partir de la saisie prévisionnelle des services, la DEES édite le plan de formation continue 1<sup>o</sup> degré classé par intervenant (associés ou affectés).

#### ⇒ Du 2 mai au 27 mai 2005

L'assistant pédagogique de l'UP FCC effectue les rectifications nécessaires sur les documents précités en liaison avec les informations fournies par les IA.

#### ⇒ Du 30 mai au 3 juin 2005

Passage du service prévisionnel au service réalisé par l'assistant pédagogique de l'UP FCC.

### Formation continue 2<sup>o</sup> degré

#### ⇒ Du 25 avril au 29 avril 2005

A partir de la saisie prévisionnelle des services, la DEES édite le plan de formation continue 2<sup>o</sup> degré classé d'une part par numéro de stage et d'autre part par intervenant (associés ou affectés)

#### ⇒ Du 2 mai au 27 mai 2005

L'assistance pédagogique de l'UP FCC effectue les rectifications nécessaires sur les documents précités en liaison avec les informations fournies par le SAFCO. Une demande spécifique sera effectuée par la direction de l'UP FCC au SAFCO afin que les formateurs permanents et associés n'apparaissent pas en sous services alors que des stages de la formation continue second degré réalisés ne sont pas saisis. Les stages formation complétés et visés par la direction de l'UP FCC seront retournés au plus tard **le 29 mai** à la DEES.

#### ⇒ Du 30 mai au 3 juin 2005

Passage du service prévisionnel au service réalisé par la DEES pour les stages de formation continue second degré.

### Mise en paiement

#### ⇒ Du 13 juin au 17 juin 2005

Clôture et édition des fiches de services par la DEES pour tous les intervenants, puis envoi à l'adresse professionnelle pour les fonctionnaires (les assistants pédagogiques et les chargés de missions se chargeront de distribuer les fiches pour les affectés)

#### ⇒ Du 18 juin au 27 juin

Signature par les intéressés et des DA, **Retour des fiches en blocs signées pour le 28 juin dernier délai.**

#### ⇒ A partir du 28 juin

lancement de la procédure de mise en paiement des fiches signées pour versement en août 2005.

**Les fiches non signées et non retournées le 28 juin au service du personnel seront examinées pour un unique versement en décembre 2005.**

### Traitement des retards

#### Formation initiale

#### ⇒ Du 1<sup>er</sup> septembre au 30 octobre 2005.

Traitement des dossiers parvenus entre le 28 juin et le 30 octobre.

Aucun ajout d'heures ne sera accepté pour la formation initiale.

Les dossiers complets parvenus avant le 10 novembre seront traités par un versement fin décembre 2005.

**Les dossiers incomplets** ou parvenus après le 11 novembre 2005 seront traités ultérieurement pour un versement en 2006

#### Formation continue.

#### ⇒ Du 15 au 30 octobre 2005

Saisie par la DEES du complément de formation continue à partir des éléments de suivis fournis par le SAFCO. Clôture et envoi des fiches.

#### ⇒ Du 1<sup>er</sup> au 10 novembre 2005

Signature par les intéressés et des DA, Retour des fiches signées pour le 10 novembre dernier délai.

Les dossiers complets parvenus avant le 10 novembre seront traités par un versement fin décembre 2005.

#### ⇒ Le 10 décembre 2005

Saisie par la DEES du complément de formation continue à partir des éléments de suivis fournis par le SAFCO. Clôture et envoi des fiches pour dernières modifications.

Signature par les intéressés et des DA, Retour des fiches signées pour le 15 janvier pour un paiement en 2006

Les modifications ou compléments de formation continue qui apparaîtront après le 10 décembre pour les services 2004-2005 seront pris en compte dans la rubrique reliquat sur les services 2006.



# RECHERCHE ET PÉDAGOGIE

## Innovations pédagogiques

### Cahier des charges du 1<sup>er</sup> appel d'offres 2005-2006.

L'objectif de l'introduction du thème innovation pédagogique est de mettre en valeur et/ou de susciter le travail des enseignants qui amène une modification et une amélioration des pratiques de formation. Les innovations pédagogiques seront présentées dans le cadre d'un **projet d'équipe** (disciplinaire, de site, de pôle,...) dans lequel l'aspect innovant doit être présent dans l'organisation d'une formation, les outils utilisés, les dispositifs d'évaluation, etc. L'appel d'offre innovations pédagogiques concerne de **nouveaux projets** et toutes les disciplines à l'exception des langues, qui ont un financement particulier dans le cadre du contrat.

Le projet doit présenter l'impact, la durée, le dispositif d'évaluation prévu par le projet et les moyens demandés.

**Impact du projet** : Le projet doit définir précisément le public visé, les améliorations souhaitées dans les pratiques de formation, les apports (si possible chiffrés) sur le plan disciplinaire et didactique.

**Durée du projet** : Le projet se termine obligatoirement à la fin de l'année universitaire en cours.

**Dispositif d'évaluation** : L'outil d'évaluation est défini par le porteur du projet dans la réponse au cahier des charges. Celle-ci doit inclure les conditions de transférabilité dans le cadre de l'élargissement ou de l'extension du projet. Les bénéficiaires des projets (stagiaires ou étudiants) doivent les évaluer. L'évaluation qu'elle soit positive ou négative, est nécessaire à l'attribution des crédits alloués.

**Les moyens nécessaires** à l'accomplissement du projet seront clairement chiffrés, tant en ce qui concerne les moyens humains que les éventuels besoins matériels.

### Echéancier - 2005-2006.

⇒ **mars** : Lancement de l'appel à projets après avis du CSP

⇒ **15 avril** : Retour des propositions

⇒ **semaine du 2 au 6 mai** : Examen des projets par le bureau du CSP, l'équipe de direction, les membres des commissions recherche et formation

⇒ Validation des projets par le CSP du 20 mai 2005

⇒ Déroulement des projets jusqu'à juin 2006 au plus tard.

⇒ Bilan au CSP de juin 2006.

**Un deuxième appel d'offre 2005-2006 sera lancé en juin** avec examen au CSP du mois d'octobre ou du mois de décembre (à fixer) pour des projets se déroulant entre janvier et juin 2006.

**Thèmes proposés : tous thèmes**

## Recherche collaborative

### Cahier des charges 2005 – 2006

Un certain nombre d'éléments, comme les attendus du projet d'établissement, le fonctionnement actuel de l'INRP et la reconnaissance des deux équipes de recherche à l'IUFM Midi-Pyrénées, concourent à proposer la mise en place d'une mission qui aurait pour tâche de développer une articulation entre la recherche et la formation par l'incitation et le suivi de "recherches collaboratives" (expression utilisée par les Québécois). Sa fonction serait de permettre une collaboration de recherche entre des enseignants-chercheurs de l'IUFM Midi-Pyrénées et des formateurs volontaires.

**OBJECTIFS** : Mettre en place des recherches sur la formation à l'IUFM, grâce à des équipes "mixtes", appelées "collaboratives" par les anglo-saxons, constituées d'enseignants-chercheurs et d'enseignants de « terrain », du premier ou du second degré, impliqués dans la formation des enseignants.

Produire des connaissances relatives à ces processus de formation, grâce à des observations de situation de formation ou de classe, *in situ*, afin de décrire, et peut être de mieux comprendre, la logique de fonctionnement des formateurs ou des enseignants débutants, leurs difficultés, mais aussi les ressources qu'ils mobilisent dans des situations d'enseignement.

Utiliser ces connaissances produites pour développer des plans de formation qui les intègrent, voire les transforment.

Extraire des données de la recherche à des fins de formation est toujours une opération délicate dans la mesure où le

passage d'un champ de connaissance à un champ de pratiques doit être maîtrisé. Mais cette question a déjà été traitée dans d'autres disciplines, pour qu'une tentative fructueuse puisse être tentée dans le secteur de la formation à l'IUFM Midi-Pyrénées.

Première exigence : le choix d'un objet de recherche sur la formation des enseignants, en particulier les débutants

Deuxième exigence : l'objet de recherche doit être en rapport avec les orientations scientifiques d'une des deux composantes de recherche reconnues par le Ministère.

Troisième exigence : la composition de l'équipe doit comprendre au moins deux enseignants-chercheurs d'une même équipe et deux ou trois enseignants du premier ou du second degré.

Quatrième exigence : le projet est expertisé par le CSP et sa commission recherche. Seuls deux projets nouveaux peuvent être financés par année universitaire, à hauteur de 2500 euros par an et par projet et sera réévalué tous les ans jusqu'au rapport définitif, rendu à la fin de la deuxième année de fonctionnement.

**CRITERES D'ATTRIBUTION** : Le choix des projets subventionnés en 2005 tiendra compte de leur cohérence interne et leur rapport aux entités de recherche reconnues, leur faisabilité dans les temps proposés par le CSP (soit deux ans de fonctionnement, rapport compris), les retombées concrètes sur les plans de formation à l'IUFM Midi-Pyrénées, l'articulation au projet d'établissement.

**NOMBRE DE PROJETS 2005** : Trois projets pourront être soutenus en 2005. Chaque demande devra faire valoir les critères énoncés et, en particulier l'appartenance à l'un des laboratoires reconnus, la justification de l'utilisation des sommes demandées (5 000 euros pour deux ans) par une évaluation du coût global de l'étude, l'impact que cette recherche va avoir sur les dispositifs de formation.

Les dossiers sont à adresser à A. Terrisse pour le **2 mai 2005**. Ils seront **examinés au CSP du 20 mai 2005**.

# PRINTEMPS DES POÈTES

## ELLE

volubilis  
et songe d'air

au risque de la hauteur  
fil ténu  
d'entre les cathédrales

funambule  
ébranlant

la pierre des Chimères

Écrit

## LUI

d'immobilité requise  
Pessoa au miroir  
démultiplié  
en rouge et noir

tagueur  
d'un intranquille écrit

- et ces fenêtres au bleu des nuits  
ouvrant sur les visages

tandis que le mur s'écrit

jazzé  
fugué  
éraillé  
éteinté

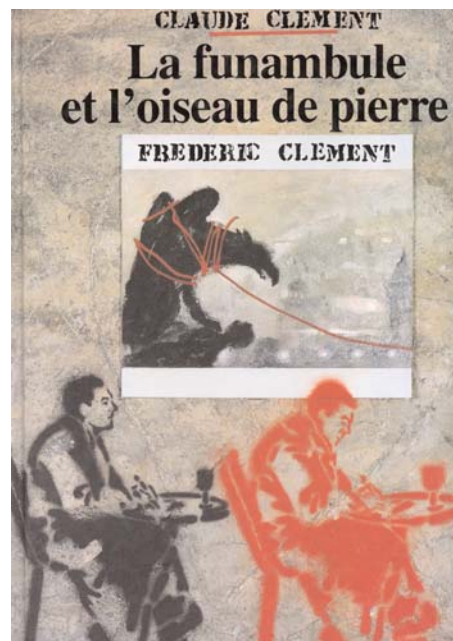
peau  
jusqu'à l'âme

tatouée  
du seul mot  
qui t'écrit  
en lambeaux  
se déchire

silencieux final

comme le sentiment  
à soi-même  
échoué

Claude BARRÈRE  
Janvier 2005



### La funambule et l'oiseau de pierre

Adaptation théâtrale par Auteurs en Scène.

(...) *Était-ce un dragon de légende ramené par un chevalier d'un voyage au bout de ses rêves ? Un oiseau rescapé du temps où les hommes n'existaient pas ? Ou le songe fou d'un artiste qui avait modelé ce monstre à l'image de ses inquiétudes ? Personne n'en savait plus rien. Cela faisait presque mille ans qu'il avait planté dans la pierre ses griffes au sommet d'une tour, tout en haut de la cathédrale (...)*

### À Claude CLEMENT

Ce poème librement inspiré par l'album  
"La funambule et l'oiseau de pierre"  
illustré par Frédéric Clément.  
(Ed. Milan).